



Règlement Officiel SPORTEL Awards 2024

La compétition des SPORTEL Awards est organisée sous La Présidence d'Honneur de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco.

La Cérémonie des SPORTEL Awards se tiendra le lundi 28 octobre 2024, au Grimaldi Forum, à Monaco.

Elle récompense les plus belles séquences sportives et le plus beau livre sportif de l'année. L'émotion, la beauté du sport et le geste sportif sont au cœur de cette compétition, qui se divise en 2 catégories :

[I - Les Podiums d'Or \(pages 2-4\)](#)

[II - Le Prix du Livre Renaud de Laborderie \(pages 5-6\)](#)



I - LES PODIUMS D'OR

1 – Conditions Générales

Chaque année, les Podiums d'Or récompensent les réalisateurs des plus belles séquences, reportages et documentaires de sport.

Sont autorisés à participer à la Compétition les chaînes de télévision, sociétés, agences de publicité, fédérations sportives, réalisateurs et producteurs du service public ou privé, ainsi que tout organisme producteur d'images de sport.

L'inscription est **gratuite**.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute inscription et réception des séquences devront être faites avant le **jeudi 19 septembre 2024**

Le respect de la date de clôture est impératif et aucune dérogation ne sera accordée.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Le formulaire d'inscription en ligne est accessible via le lien suivant : www.sportelawards.com

Ce formulaire vous permet d'inscrire des oeuvres dans les différentes catégories.

Un email de confirmation sera envoyé au Contact d'Inscription, dès traitement de l'inscription.

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour participer aux Podiums d'Or, les conditions suivantes doivent être remplies :

- **Les séquences ne doivent pas avoir été soumises en 2023**
- Sont éligibles les séquences **diffusées à partir du 19 septembre 2023**
- Une même société peut concourir dans plusieurs catégories (une inscription par séquence à compléter)
- Plusieurs séquences différentes peuvent être soumises dans la même catégorie
- Une séquence ne peut concourir que pour une seule catégorie
- **Les séquences doivent être sous-titrées en anglais**
- Si les séquences reçues ne sont pas conformes aux conditions de participation, le Contact d'Inscription sera informé par email

Les séquences soumises doivent être envoyées à l'Equipe des SPORTEL Awards à l'adresse suivante : competitions@sportelawards.com et doivent respecter les caractéristiques techniques suivantes :

- Résolution HD : 1920*1080
- Fréquence d'image : 25i /25p
- Codec vidéo : H264 (mpeg4) maximum 8mbit/s
- Codec audio : 2 ch -48000Hz – Codec AAC – débit max 128Kbits/s

2 – Les Catégories

7 trophées des Podiums d'Or seront attribués pour l'ensemble des catégories dont 3 pour la catégorie Meilleur Documentaire.

Meilleur Ralenti – Georges Bertellotti

- Récompense le meilleur ralenti, mettant en avant l'émotion du moment sportif.
- La séquence présentée doit être composée d'au minimum 80% d'images ralenties, et peut inclure :
 - Soit un montage/découpage
 - Soit un plan séquence.Une musique doit être ajoutée si elle apporte un plus à la séquence.
- Durée : 2 minutes maximum.
- Une dotation est attribuée au lauréat.

Meilleur Reportage

- Récompense le meilleur reportage traitant majoritairement du sport. Ce programme peut être diffusé dans le cadre d'une émission ou d'un JT. Ce reportage peut mettre en avant une discipline, un événement, une équipe ou une personnalité.
- Durée : 20 minutes maximum.
- Une dotation est attribuée au lauréat.

Meilleurs Documentaires

- Sont acceptés les documentaires ayant une thématique traitant de contenus sportifs qui prennent la forme d'un film, d'un biopic ou d'une série.
- Au travers d'analyses, enquêtes et une trame scénarisée, ce programme donne de nouvelles perspectives et apporte une compréhension claire du sujet. Il peut présenter divers thèmes transversaux au sport : culture, religion, politique, sciences, questions économiques et sociales.
- **3 documentaires seront récompensés :**
 - Meilleur Documentaire Thématique
 - Meilleur Biopic
 - Meilleur Docu-Séries
- Durée : 20 à 110 minutes maximum.
- Une dotation est attribuée aux 3 lauréats respectifs

Meilleure Publicité – Christian Blachas

- Récompense la créativité d'une publicité dont le scénario a un rapport avec le sport, ou la meilleure séquence faisant la promotion d'une émission de sport ou d'un événement sportif.
- Durée : 2 minutes maximum.
- Une dotation est attribuée au lauréat.

Prix Coup de Cœur du Jury

- Récompense, la séquence « coup de cœur » du Jury.
- Le lauréat est choisi parmi la sélection officielle.



3 – Sélection Officielle & Lauréats

PRE-SELECTION

Le Comité de Présélection, composé de professionnels du sport et de l'audiovisuel, sera responsable de définir la Sélection Officielle qui sera visionnée par le Jury des SPORTEL Awards.

Il se réserve le droit de modifier l'affectation d'une séquence dans une autre catégorie correspondant mieux à ses caractéristiques. Le Contact de l'Inscription sera informé par email.

Le Comité de Présélection est soumis à un devoir de réserve et s'engage à respecter la confidentialité des délibérations en dehors du lieu de vote. **Sa décision n'a pas à être motivée, elle est définitive et irrévocable.**

La Sélection Officielle sera annoncée en septembre. **Les nommés seront invités pour assister à la Cérémonie des SPORTEL Awards, le lundi 28 octobre 2024 à Monaco.**

LE JURY DES SPORTEL AWARDS

Les séquences nommées seront visionnées par le Jury pendant SPORTEL Awards, au Grimaldi Forum, à Monaco.

Les lauréats seront annoncés lors de la Cérémonie des SPORTEL Awards le lundi 28 octobre 2024.

Les membres et le Président du Jury sont désignés par le Comité d'organisation de SPORTEL Awards.

Le Président du Jury aura la responsabilité de mener les débats lors de la réunion de délibération qui aura lieu à huis clos. Sa voix est prépondérante en cas d'égalité.

Aucun Juré ne peut se prononcer sur une séquence envoyée par l'organisme qu'il représente ou s'il a participé directement ou indirectement à sa réalisation.

Les Jurés sont soumis à un devoir de réserve et s'engagent à respecter la confidentialité des délibérations en dehors du lieu de vote. **Leur décision n'a pas à être motivée, elle est définitive et irrévocable.**

Un représentant de SPORTEL Awards pourra prendre part aux réunions de délibérations des Jurys, mais n'aura pas de droit de vote.

4 – Autorisation des Droits Associés aux Images

Les droits d'images associés aux séquences présentées devront être concédés gracieusement, et plus précisément :

- a) **Pour les séquences concourantes** : SPORTEL et ses médias officiels accrédités sont autorisés à les diffuser, exclusivement dans le cadre de la promotion des SPORTEL Awards et des événements SPORTEL. L'organisme ou la société présentant la séquence garantit aux organisateurs que les images des séquences envoyées **sont libres de tout droit pour diffusion et concède gracieusement** jusqu'à la fin de l'événement SPORTEL Monaco **soit le 30 octobre 2024 le droit de diffuser lesdites séquences.**
- b) **Pour les séquences nommées et lauréates** : SPORTEL et ses médias officiels accrédités sont autorisés à diffuser tout ou partie des films finalistes et lauréats, **pendant une année**, en précisant leur origine et l'intitulé du prix gagné aux SPORTEL Awards. Cette autorisation légale est valable du **28 octobre 2024**, date de la proclamation du palmarès, jusqu'au **31 octobre 2025**. L'organisme ou la société qui représente une séquence garantit aux organisateurs que les images des séquences nommées et lauréates pourront être librement diffusées par SPORTEL et SPORTEL Awards, **pendant une année.**

Chaque candidat reconnaît avoir la portée des droits ainsi conférés gracieusement à SPORTEL et SPORTEL Awards et être ainsi le seul propriétaire ou du moins avoir tous les droits d'exploitation, sur les images des séquences qu'il produit pour la présente compétition. Dès lors, l'organisme ou la société est seul responsable de tout dommage qui pourrait survenir de la diffusion par SPORTEL et SPORTEL Awards des images des séquences ainsi gracieusement concédées.

N.B : L'Autorisation Légale est à compléter **obligatoirement** lors de votre inscription via le formulaire en ligne.



II - LE PRIX DU LIVRE RENAUD DE LABORDERIE

1 – Inscription des Livres

Ce prix récompense le plus bel ouvrage illustré mettant à l'honneur la photographie de sport. Par la richesse de ses illustrations, ce beau livre « coffee table book » doit mettre en avant l'émotion du moment sportif.

Ce prix repose sur une création artistique où qualité de la photographie, couverture, format, composition, mise en page ainsi que le grammage des pages sont associés pour valoriser l'art du sport.

Sont autorisés à participer au Prix du Livre les maisons d'édition et les auteurs.

Une dotation sera attribuée à l'auteur lauréat.

Le Comité Olympique Monégasque est le parrain du Prix du Livre Renaud de Laborderie.

L'inscription est **gratuite**.

CRITERES D'ELIGIBILITE

- Le livre doit inclure un minimum de 70% de photos
- La couverture doit être cartonnée (2-3 mm). (Si la couverture est souple, le livre doit être livré dans un coffret de présentation).
- Pagination : entre 200 à 300 pages
- Format : entre 21 x 27 cm et 25x 32 cm
- **Diffusion commerciale assurée dans le grand public**

MODALITES D'INSCRIPTION

Pour participer au Prix du Livre Renaud de Laborderie les conditions suivantes doivent être remplies :

- **Les livres ne doivent pas avoir été soumis en 2023**
- Sont éligibles les ouvrages publiés à **partir d'octobre 2023**
- Une même maison d'édition peut soumettre plusieurs livres (une inscription par ouvrage à compléter)
- Si les ouvrages reçus ne sont pas conformes aux conditions de participation, le Contact d'Inscription sera informé par email.

Les participants doivent envoyer un (1) exemplaire pour évaluation à l'adresse suivante :

Monaco Mediap
A l'attention de l'Equipe des SPORTEL Awards
Le Triton, 5 rue du Gabian
MC 98000 Monaco

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Toute inscription et réception des ouvrages devront être faites avant le **jeudi 19 septembre 2024**.

Le respect de la date de clôture est impératif et aucune dérogation ne sera accordée.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION EN LIGNE

Le formulaire d'inscription en ligne est accessible via le lien suivant : www.sportelawards.com

Un email de confirmation sera envoyé au Contact d'Inscription, dès traitement de l'inscription.



3 – Sélection Officielle & Lauréat

PRE-SELECTION

Le Comité de Présélection sera responsable de définir la Sélection Officielle soumise au Jury des SPORTEL Awards.

Le Comité de Présélection est soumis à un devoir de réserve et s'engage à respecter la confidentialité des délibérations en dehors du lieu de vote. **Leur décision n'a pas à être motivée, elle est définitive et irrévocable.**

La Sélection Officielle sera annoncée en septembre. **Les nommés seront invités pour assister à la Cérémonie des SPORTEL Awards, le lundi 28 octobre 2024 à Monaco.**

LE JURY DES SPORTEL Awards

Les livres seront jugés par le Jury pendant SPORTEL Awards, au Grimaldi Forum, à Monaco.

Le lauréat sera annoncé lors de la Cérémonie des SPORTEL Awards, le lundi 28 octobre 2024.

Les membres et le Président du Jury sont désignés par le Comité d'Organisation de SPORTEL Awards.

Le Président du Jury aura la responsabilité de mener les débats lors de la réunion de délibération qui aura lieu à huis clos. Sa voix est prépondérante en cas d'égalité.

Aucun Juré ne peut se prononcer sur un livre envoyé par l'organisme qu'il représente ou s'il a participé directement ou indirectement à sa réalisation.

Les Jurés sont soumis à un devoir de réserve et s'engagent à respecter la confidentialité des délibérations en dehors du lieu de vote. **Leur décision n'a pas à être motivée, elle est définitive et irrévocable.**

III – CONDITIONS D'ACCEPTATION & DE MODIFICATION DU REGLEMENT

La participation aux SPORTEL Awards implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Dans le cas contraire l'inscription se verra refusée.

SPORTEL et SPORTEL Awards se réserve le droit, si nécessaire, d'amender le présent règlement, sans que cela n'altère l'esprit de la compétition. Les candidats seront informés de toute modification des conditions générales du présent règlement.

Les organisateurs et les participants s'efforceront de régler à l'amiable tout litige résultant de l'application ou de l'interprétation du présent Règlement.

Le présent Règlement est rédigé en langues française et anglaise.

En cas de contestation sur l'interprétation à donner aux dispositions du règlement, le texte français fait foi et les tribunaux de Monaco sont seuls compétents.